
Conseil municipal de Romans : Jacques Mary remplacé par Christine Manca

Dans un courrier adressé à Madame le Maire de Romans, Monsieur Jacques MARY a fait part de sa décision de démissionner du conseil municipal.

Pour des raisons personnelles qui ne regardent que lui et sa famille, selon sa propre formule, il a indiqué ne pas être en mesure d'assurer une présence régulière au sein du conseil et des instances afférentes.

Il insiste par ailleurs sur le fait que sa démission est un non-événement et ne doit faire l'objet d'aucune autre interprétation.

Dans l'ordre du tableau, il est appelé à être remplacé par Madame Christine MANCA, avec laquelle Madame le Maire s'est entretenue, et qui a accepté de siéger au sein du conseil municipal de Romans-sur-Isère. La délégation qui lui sera confiée, par arrêté, par Madame le Maire, sera communiquée ultérieurement.